Le sentier Jacquot

Bresse Haute-Seille - Sergenaux

Etangs de la Bresse Jurassienne (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)

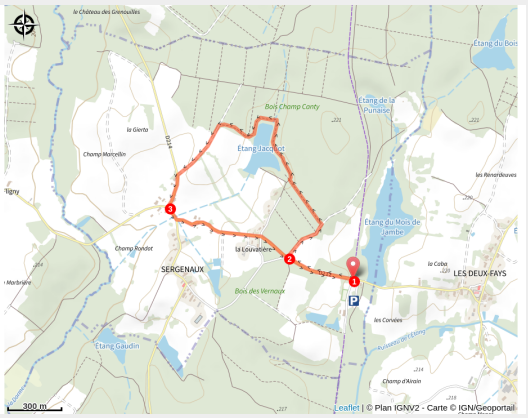

Découvrez le Sentier Jacquot, une balade familiale immersive au cœur des zones humides classées Natura 2000 de la Bresse du Jura.

Entre étangs, mares, forêts, ces zones recèlent une biodiversité exceptionnelle que ce parcours vous invite à explorer, admirer, reconnaître et surtout préserver. Maintenant, à vous de jouer !

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 1 h 30

Longueur : 3.6 km

Dénivelé positif : 83 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : En famille, Faune et flore, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Les Deux-Fays
Arrivée : Les Deux-Fays
Balisage : PR® (Promenades et Randonnées) Sentier d'interprétation
Communes : 1. Sergenaux

Profil altimétrique

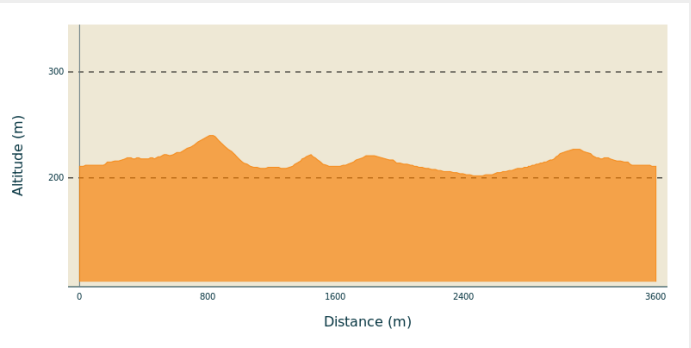

Altitude min 202 m Altitude max 240 m

Le Sentier Jacquot est au cœur de cette balade ludique et éducative. Tout au long de ce parcours accessible à pied ou à vélo, en compagnie de Jacquot, le geai mascotte, suivez les panneaux d'interprétation qui vous invitent à comprendre le patrimoine naturel faunistique et floristique unique dans lequel vous évoluez. Tentez d'observer à l'affut, et sans la déranger, une faune et une flore variées, souvent rares ou menacées, tout en apprenant l'importance écologique des milieux aquatiques.

1. Au départ de la **MAISON DES ETANGS**, qui se situe entre les villages de Sergenaux et Les Deux Fays, au bord de l'étang du Mois de Jambe, empruntez la route D212 en direction du poteau **La Louvatière**.
2. Au poteau **La Louvatière**, prendre le chemin à droite en bordure de forêt, puis le 2ème chemin à gauche qui traverse la forêt pour rejoindre l'étang Jacquot. Faites le tour de l'étang tout en profitant des nombreux aménagements pour observer la faune et la flore sauvage : oiseaux, batraciens et amphibiens, libellules, nénuphars, roseaux... Quitter l'étang pour rejoindre le poteau **Sergenaux** en empruntant un large chemin qui traverse les champs pour rejoindre la route D214 dans le village.
3. Au poteau **Sergenaux** suivre la direction de **Fontaine** par la rue principale, puis, toujours sur la route D212, rejoindre le poteau **La Louvatière** avant de retrouver le parking au poteau **MAISON DES ETANGS**.

Sur votre chemin...

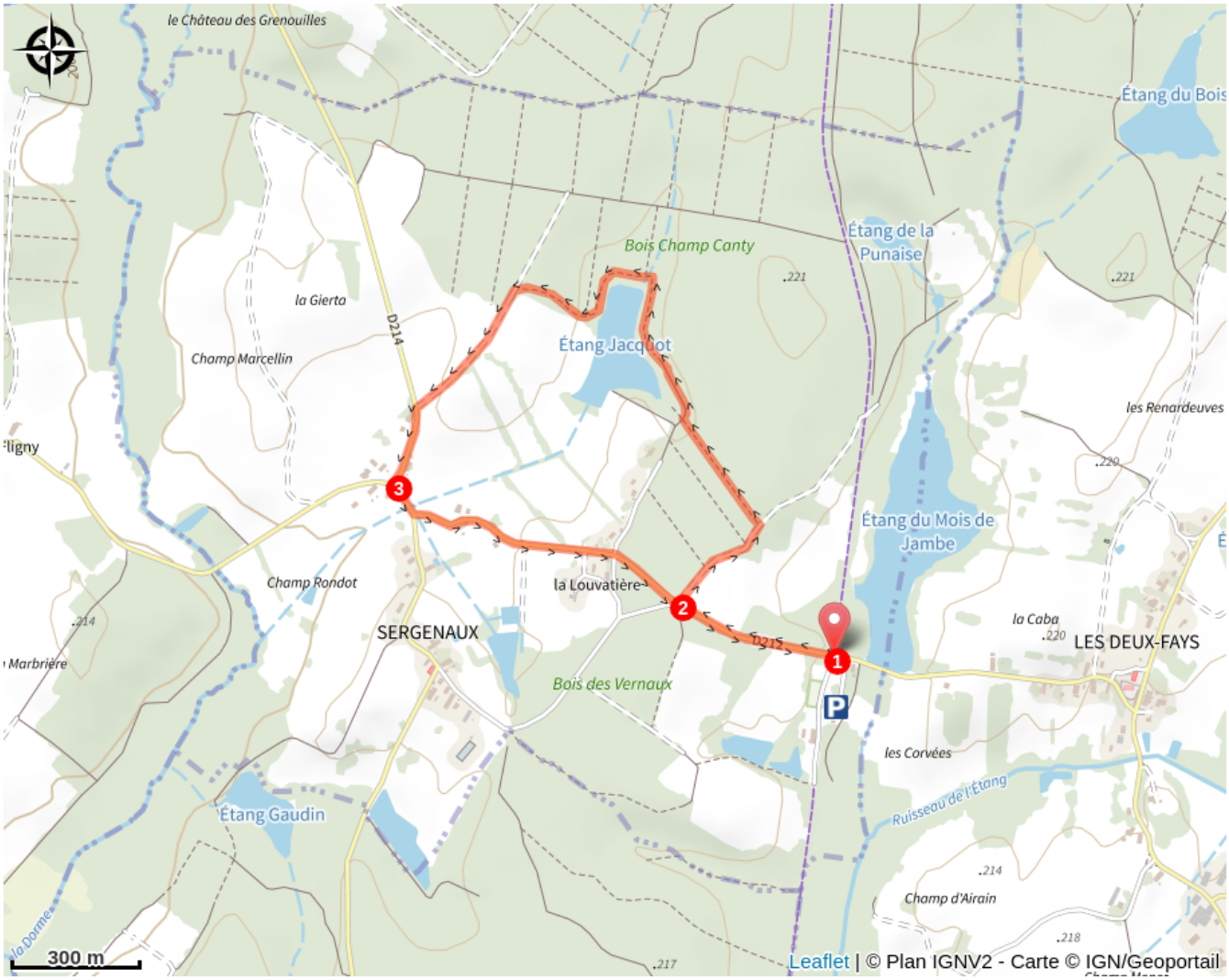

Toutes les infos pratiques

Sentier d'interprétation

Les sentiers d'interprétations ou sentiers de découverte, sont des parcours aménagés très facile, particulièrement indiqués pour les familles, et équipés de panneaux d'informations. Ces panneaux permettent aux usagers de comprendre les milieux qu'ils traversent avec des données historiques, scientifiques, géologiques, culturelles ou naturelles.

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique Conseils aux randonneurs, de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun détritus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

En cas d'urgence, composez le 112 (numero d'urgence européen), 15 (samu) ou le 18 (pompier).

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Dole, prendre la direction de Lons-le-Saunier. À Tassenières, prendre la D33 jusqu'au village Les Deux Fays puis emprunter la D212 en direction de Sergenaux pour rejoindre le parking de la maison des Etangs.

Parking conseillé

Parking de la Maison des Etangs à Sergenaux

Lieux de renseignement

Office de Tourisme JurAbsolu
3 Place de la Mairie, 39210 VOITEUR

contact@jurabsolu.fr
Tel : 03 84 44 62 47
https://www.jurabsolu.fr/